

# Édito



La rentrée a démarré sur les chapeaux de roues pour tous, et déjà 2018 pointe son nez...

Les travaux en cours avancent dans le respect du calendrier, car vous l'avez constaté, le pôle santé est sorti de terre à l'entrée du bourg en arrivant de Sainte-Pazanne. Plus discrètement pour ceux qui ne fréquentent pas l'école des Hirondelles, la construction des 3 classes a aussi bien avancé. Concernant le pôle enfance, le permis de construire est

en cours d'instruction. Les travaux devraient pouvoir démarrer bientôt.

Aujourd'hui nous consacrons notre énergie à l'étude du projet de la salle omnisports, projet phare de notre programme... Réhabilitation ? Agrandissement ? Tout dépendra des aides que nous tentons d'obtenir... En effet, selon la loi de finances 2018 annoncée par le gouvernement, il va falloir faire avec de nouvelles restrictions budgétaires. Il va être de plus en plus difficile de tenir nos budgets à court terme. Puisque les aides vont se raréfier, nous devons anticiper nos projets sur plusieurs années pour les autofinancer.

L'État nous demande un nouvel effort de 13 Mds, après avoir diminué les aides aux collectivités de 10 Mds depuis 2013. En ce qui concerne Port-Saint-Père, cela a représenté un manque à gagner de 92 482 €. Certes, nous devons aider au redressement des finances publiques. Cependant, en nous obligeant à ne pas augmenter nos dépenses de fonctionnement de plus de 1,2% (soit environ 15 000 €), si nous voulons continuer à percevoir la DGF (dotation Globale de Fonctionnement), notre marge de manœuvre va devenir extrêmement réduite... Et surtout, il faudra faire des choix : diminuer le personnel, réduire nos œuvres sociales, ne plus aider nos associations, limiter nos investissements, abandonner nos projets ? A cela vient s'ajouter la baisse de la taxe d'habitation. Si c'est une bonne nouvelle pour les particuliers, quel va être l'impact pour la collectivité ? C'est pourquoi, afin de ne pas mettre en difficulté nos projets, nous devons réfléchir à une gestion encore plus rigoureuse. Nous devons faire des choix difficiles...

Enfin, vous avez suivi le dossier dans la presse, le département a acté le doublement de la route de Pornic jusqu'au pont en direction de Sainte-Pazanne et annonce le début des travaux en 2020 pour une mise en service en 2023. Ces dernières semaines, des carottages ont été effectués sur la portion Port-Saint-Père/Saint-Léger-les-Vignes, signe que le dossier avance, et c'est urgent ! Si vous êtes usager de cette route, vous l'avez constaté, la circulation est de plus en plus dense. En ce qui concerne la portion Port-Saint-Père/Le Pont Béranger, à ce jour, nous n'avons pas d'informations.

Si tout ceci ne semble pas réjouissant, n'en oublions pas l'essentiel : l'espoir. Nous avons la chance de résider, de vivre sur un territoire et dans un environnement privilégié. Sachons le reconnaître et en profiter.

Avant de vous retrouver pour les traditionnels vœux à la population, le 12 janvier, je vous souhaite à tous de passer d'agréables fêtes de fin d'année, entourés de vos proches.

Gaëtan Léauté  
Maire de Port-Saint-Père



## Sommaire

**VIE COMMUNALE** ..... p.3

**VIE ASSOCIATIVE** ..... p.8

**VIE SCOLAIRE** ..... p.13

**VIE LOCALE** ..... p.14

**INFOS PRATIQUES** ..... p.15

**LIBRE EXPRESSION** ..... p.16

**AGENDA** ..... p.17

Mairie  
13, rue de Pornic - 44710 PORT-SAINT-PÈRE  
Tél. : 02 40 31 50 13 - Fax : 02 40 04 86 64  
Email : [mairie@port-saint-pere.fr](mailto:mairie@port-saint-pere.fr)  
Site internet : [www.mairie-port-saint-pere.fr](http://www.mairie-port-saint-pere.fr)

Directeur de la publication :  
Gaëtan Léauté, Maire.  
Responsable de la Communication :  
Philippe Hidrot.  
Commission Communication : Karine Biraud,  
Joëlle Bertrand, Isabelle Jourdain Averty,  
Marie-Line Bondu, Germaine Jaunet,  
Daniel Buhot-Launay, Frédéric Quillaud,  
Philippe Rozec, Sylvie Viret.  
Réalisation : Optima Et Co.  
Imprimé sur papier recyclé.

